

## **PROGRAMME OPERATIONNEL DE COOPERATION TERRITORIALE FRANCE ANDORRE ESPAGNE (POCTEFA) 2007/2013 - PROJET AQUA : GERER ET UTILISER RATIONNELLEMENT L'EAU DANS L'ESPACE PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTION FEDER**

---

La ville de Tarbes, dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale France Andorre Espagne (POCTEFA) 2007/2013, Projet AQUA, a décidé de répondre à l'appel à projets dans l'objectif opérationnel Axe 2 – « Valoriser les territoires, le patrimoine naturel et culturel dans une logique durable - Protéger et gérer les ressources environnementales » dans la ligne thématique « Protection et valorisation du patrimoine naturel, prévention des risques, énergie ».

Deux partenaires sont présents dans ce programme, la ville de HUESCA, en qualité de chef de file et la ville de TARBES.

Au vu de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) et du projet de Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin Adour-Garonne (SDAGE), la ville de Tarbes a décidé d'engager rapidement toute démarche pour protéger la ressource en « eau ».

Ainsi, le projet AQUA, dans le cadre de POCTEFA, vise à protéger la nappe alluviale en limitant et en optimisant les prélèvements. Cette masse d'eau souterraine étant directement liée à l'Adour, fleuve traversant le territoire de Tarbes, le projet permettra également de rétablir l'équilibre entre l'aquifère et l'eau superficielle et de restaurer, leur fonctionnement naturel.

Les deux axes principaux et complémentaires de ce projet sont les suivants :

- La diminution des prélèvements dans la nappe alluviale en diversifiant les types d'eau utilisée (eaux des piscines et eaux pluviales),
- optimiser et rationaliser l'un des postes les plus consommateur d'eau (arrosage des espaces verts et des terrains de sports).

Ces deux axes se traduisent par trois actions :

- Gestion raisonnée et centralisée de l'arrosage automatique des parcs, jardins, espaces verts, fontaines et terrains de sport,
- Utilisation des eaux de pluie pour le nettoyage de la flotte des véhicules municipaux,
- Utilisation des eaux de bassins des piscines pour le nettoyage de la voie publique, pour l'hydro curage des réseaux et pour l'arrosage de terrains de sport.

Le projet AQUA s'inscrit donc dans un cadre de développement durable en promouvant d'une manière globale la gestion et l'utilisation rationnelle de l'eau dans l'espace public et en participant au partage équilibré de la ressource.

A terme, ce sont plus de 100 000 m<sup>3</sup> d'eau (prélèvements sur le réseau d'eau potable et dans la nappe) qui pourraient être économisés.

Ce projet, d'une durée de 36 mois, s'élève à 3 147 900 € pour les deux partenaires. Le montant prévu pour la ville de Tarbes s'élève à 1 259 160,00 € mais des crédits FEDER sont sollicités à hauteur de 65 %.

Le plan de financement prévisionnel pour la ville de Tarbes est ainsi le suivant :

<b>MONTANT HT</b>	<b>1 259 160,00 €</b>
UNION EUROPEENNE	818 454,00 €
VILLE DE TARBES	440 706, 00 €

Sur avis favorable de la Commission Finances – Développement Economique -Intercommunalité – Administration générale et Commande publique du 20 mars 2009, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet AQUA dans le cadre de POCTEFA ;
- d'adopter le plan de financement proposé et de solliciter de l'Union Européenne la subvention correspondante,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout acte nécessaire à cet effet.